



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 45
dont suppléés : 0

Membres représentés : 6

Votants : 51

Date de la convocation
29 octobre 2020

Secrétaire de séance :
Mme BERTOUX Julia

L'An DEUX MILLE VINGT, le 5 NOVEMBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Le Quesnel, sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, PERONNET Fabienne, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, RIQUIER Ludivine,

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAU Eric, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, DUTILLEUX Olivier, VERONT Fabrice, JUBERT Patrick, HOLLINGUE Rémy, TOURNIQUET Gautier, LESCUREUX André, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, MAROTTE Philippe, CLEMENT Dominique,

● Disposaient d'un pouvoir :

M. BLIN Nicolas de ROSE Maryse-Corrinne, M. BEAUMONT Joël de Mme BLIN Monique, M. MOURIER Francis de Mme RIHET Anne, Mme RAMON Marie-Gabrielle de M. LAMOTTE Dominique, Mme RIQUIER Ludivine de Mme TESTART Laëtitia, M. LEROY Jean-Maurice de M. SYROKI Jacky,

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames MARCEL Marie-Hélène, PATRICE-BOURDELLE, ROSE Maryse-Corrinne, ATTAGNANT Hélène, BLIN Monique, RIHET Anne, TESTART Laëtitia, GAUDECHON-LAMOUREUX Mélodie, DEMORSY Roselyne,
Messieurs CHARLES Gilles, GAWLIK Jérémy, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, DEPRET Patrick, BERTHE Pascal, LEGRAND Marc, DARCIS Philippe, DAMAY Jean-Michel, LAMOTTE Dominique, LOGEART Johan, SZYROKI Jacky, BENONY Miguel.

OBJET : ZONE DU VAL DE NOYE – VENTE DE TERRAIN – SOCIETE CIVILE O.L.

Rapport de Monsieur Alain SURHOMME, 1^{er} Vice-Président de la CCALN

Vu les différents échanges entre M. LENNE, représentant la société civile O.L. (19, rue Neuve à Villers Bocage), la CCALN et Mme Laurence RATAUX Agent développeur économique,

Vu le courrier d'engagement de la Société civile O.L. daté du 21 octobre 2020, portant intention d'achat d'un terrain sur la Zone d'activité du Val de Noye à Ailly sur Noye, formé principalement de la parcelle ZV82 (1 000 m²) augmentée de 336 m² pris dans la parcelle ZV 74,

Vu l'avis domanial n°2018-010V0529, fixant la valeur vénale des parcelles à commercialiser sur la ZAC d'Ailly sur Noye,

Vu le projet présenté par M. LENNE d'implanter un bâtiment (150 m²) destiné à accueillir une surface commerciale et d'entretien de matériels de motoculture destiné aux particuliers, professionnels et collectivités, pour le compte de la société ALLMO SERVICES,

Vu la contrainte constatée sur la parcelle ZV 82, à savoir la présence d'un talus inexploitable d'une surface de 130m²,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 22.10.2020,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Absentions : 4 : Mme RIHET Anne, M. BOUCHER Michel, M. WALLET Joël, M. MOURIER Francis), le Conseil Communautaire :

- Décide de vendre à la Société O.L. (19, rue Neuve à Villers Bocage 80260), représentée par Monsieur LENNE Pascal, un terrain (32 m X 41.76 m) sur la Zone du Val de Noye à Ailly sur Noye, formé de la parcelle ZV 82 pour une surface de 1000 m² et de 336 m² pris dans la parcelle ZV 74, soit 1 336 m² selon plan joint,
- Fixe le prix de vente du terrain ainsi composé à :
 - o ZV 82 : 870 m² à 8 € HT + 130 m² à 0 € = 6 960 € HT
 - o ZV 74 : 336 m² à 8 € HT = 2 688 € HT
 - Soit au total : 9 648 € HT
- Décide de mandater un géomètre pour procéder à la division de la parcelle ZV 74 comme prévu sur le projet de plan et au nouveau bornage,
- Confie la rédaction des actes nécessaires à la vente à Maître CORNU à Ailly sur Noye
- Autorise le Président et le 1^{er} Vice-Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente,
- Autorise le Président et le 1^{er} Vice-Président à signer tous documents en rapport avec ces décisions.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 05 novembre 2020
à LE QUESNEL

Le Président,


Alain DOVERGNE



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 09.11.2020
Affiché le 09.11.2020

Société Civile O.L.

19, rue Neuve
80260 VILLERS – BOCAGE
SIRET 79763695800010

OBJET : Intention d' acquisition

à **COMMUNAUTE DE COMMUNE AVRE-LUCE-NOYE**
144 Rue du Cardinal Mercier
80110. MOREUIL

Villers-Bocage, le 21/10/2020

à l'attention de **Monsieur le Président**

Monsieur le Président,

Selon nos différents échanges et entrevues, nous vous confirmons, par cette présente, notre volonté d'acquérir la parcelle de terrain **ZV82**, sise sur la Zone d' Activités de la Commune d' Ailly sur Noye, lieudit « La Voirie de Guyencourt ».

Comme nous en avons convenu, lors de notre rencontre avec Monsieur SURHOMME le 16 octobre dernier, nous vous confirmons notre souhait d'augmenter la surface de cette parcelle de 1000 à 1336m², dans le cadre de la modification du bornage. Nous souhaitons une parcelle rectangulaire de 41m76 x 32m00, comme nous l'indiquons sur le plan joint à cette présente.

Par ailleurs, de par cette vente, il a été convenu que la surface (environ 130m²), correspondant à la « rampe d'accès » depuis le parking situé sur la parcelle ZV83, sera cédée à valeur « zéro » ; cette rampe a dû être réalisée pour faciliter les travaux de clôture de la Société TUBESCA.

Ce projet d'acquisition est basé sur l'implantation d'un local de 150m² environ, à usage commercial et de petits entretiens de matériels de motoculture, tant pour les particuliers que les professionnels et les collectivités, pour le compte de la **S.A.R.L. ALLMO SERVICES**. Cela nous permettra de transférer son activité actuellement située au 9, rue St Martin à AILLY SUR NOYE, aussi rapidement que possible.

Nous souhaitons ainsi engager les formalités d'un compromis de vente au plus vite, avec le concours du Cabinet Notarial de votre choix. Nous avons convenu que le prix de vente sera de HUIT EURO le m², hors taxe et hors frais de transaction notariée.

Toutefois, cette acquisition est subordonnée à l'obtention du permis de construire. Nous nous engageons par ailleurs à respecter les cahiers des charges, tant de cession que de construction, liés à ladite zone d'activités ; seule la distance de quinze mètres entre la limite de voirie et la construction envisagée sera réduite à trois ou quatre mètres au plus.

Nous vous joignons à ce courrier les données de la S.C.O.L. et ses associés, ainsi que les données bancaires sur lesquelles nous envisageons d'assoir la transaction, qui se réaliserait sans emprunt.

Restant à votre écoute et votre disposition et dans l'attente de votre retour, pour confirmer votre accord définitif pour ce projet, veuillez agréer, Monsieur le Président, nos cordiales et sincères salutations.

Société Civile O.L.

19, rue Neuve
80260 VILLERS-BOCAGE
Siret: 79763695800010

La gérance

Pascal LENNE

Marie-Claire LENNE

Le Nu-Propriétaire

Olivier LENNE

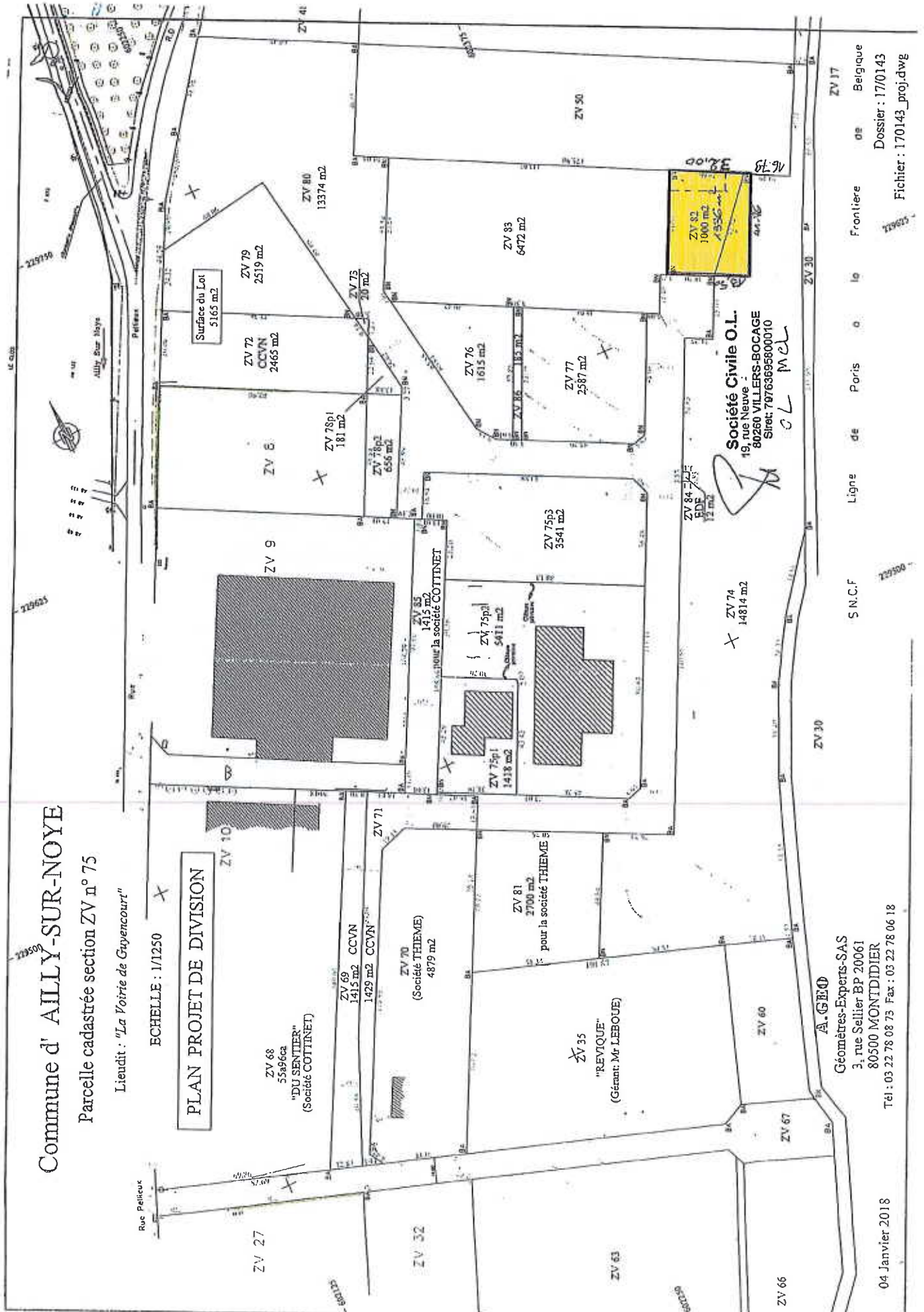
Commune d' ALLY-SUR-NOYE

Parcelle cadastrée section ZV n° 75

Lieudit : "La Voirie de Guyencourt"

ECHELLE : 1/1250

PLAN PROJET DE DIVISION



A. GEO
 Géomètres-Experts-SAS
 3, rue Sellier BP 20061
 80500 MONTDIDIER
 Tél : 03 22 78 08 73 Fax : 03 22 78 06 18

04 Janvier 2018

S.N.C.F. Ligne de Paris à la Belgique
 Dossier : 17/0143
 Fichier : 170143_proj.dwg

Greffé du Tribunal de Commerce d'Amiens
18 RUE LAMARTINE
BP 40201
80002 AMIENS CEDEX 1

N° de gestion 2013D00444

Code de vérification : QRw1mB3Vgy
<https://www.infogreffe.fr/contrôle>



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 20 octobre 2020

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	797 636 958 R.C.S. Amiens
<i>Date d'immatriculation</i>	03/10/2013
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	Société Civile O.L.
<i>Forme juridique</i>	Société civile
<i>Capital social</i>	629 780,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	19 Rue Neuve 80260 Villers-Bocage
<i>Activités principales</i>	L'acquisition, la construction, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens immobiliers. L'acquisition, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens mobiliers, portefeuille de valeurs mobilières, contrats de capitalisation, droits sociaux ou autres titres
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 03/10/2112

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	LENNE Pascal Michel Bernard
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 10/09/1954 à Sentelie (80)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	9 Route de Luceux 80600 Doullens

Associé

<i>Nom, prénoms</i>	LENNE Pascal Michel Bernard
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 10/09/1954 à Sentelie (80)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	9 Route de Luceux 80600 Doullens

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	LESCOT Marie-Claire Fernande
<i>Nom d'usage</i>	LENNE
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 21/10/1954 à Coisy (80)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	9 Route de Luceux 80600 Doullens

Associé

<i>Nom, prénoms</i>	LESCOT Marie-Claire Fernande
<i>Nom d'usage</i>	LENNE
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 21/10/1954 à Coisy (80)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	9 Route de Luceux 80600 Doullens

Associé

<i>Nom, prénoms</i>	LENNE Olivier Louis Emile
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 26/02/1987 à Amiens (80)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	147 Boulevard Montebello 59000 Lille

Société Civile O.L.
19, rue Neuve
80260 VILLERS-BOCAGE
Siret: 79763695800010

Greffé du Tribunal de Commerce d'Amiens

18 RUE LAMARTINE
BP 40201
80002 AMIENS CEDEX 1

N° de gestion 2013D00444

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	19 Rue Neuve 80260 Villers-Bocage
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	L'acquisition, la construction, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens immobiliers. L'acquisition, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens mobiliers, portefeuille de valeurs mobilières, contrats de capitalisation, droits sociaux ou autres titres
<i>Date de commencement d'activité</i>	14/09/2013
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Société Civile O.L.
19, rue Neuve
80260 VILLERS-BOCAGE
Siret: 79763695800010



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE OU
DEPARTEMENT DE LA SOMME

DIVISION DU DOMAINE
SERVICE DES ÉVALUATIONS DOMANIALES
22 rue de l'amiral Courbet
80000 AMIENS Cedex

AMIENS CEDEX POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : christian SADOWSKI

Téléphone : 03.22.71.42.32

Courriel : ddip80.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

COM de COM AVRE LUCE MOREUIL**AVIS DOMANIAL N° 2018-010V0529**

Date de la consultation	24/07/2018
Vos références	Affaire suivie par Lucie DOUCHET.
Adresse du bien	Ailly sur Noye. ZAC de val de noye.
Réf. cad. et superficie	ZV 74,82,77,86,76,8,78p2 pour 24 927 m²

AMIENS, le 10/09/2018

Par courrier cité en référence, vous avez sollicité l'expertise du service local France Domaine pour procéder à l'estimation de l'immeuble visé ci-dessus.

Après visite des lieux, la valeur vénale de ce bien peut-être fixée par comparaison avec le marché immobilier local respectivement à:

ZV 74,82,77,86,76 Pour 20 207 m² : 161 656€ soit 8 € du m².

ZV8 et 78p2 pour 4720 m² : 70 800 € soit 15 € du m².

Soit ensemble : 232 456 €.

Le présent avis, dont la durée de validité est d'un an, ne tient pas compte de la présence éventuelle de pollution, d'amiante, de plomb ou d'insectes xylophages.

Pour le Directeur départemental des finances publiques
et par délégation
l'Inspecteur des finances publiques

Christian SADOWSKI